Image not found or type unknown

Prêt à un ami à taux variable

Par **Didier LC**, le **02/04/2021** à **11:08**

Bonjour,

Je voudrais prêter 70 000 € à un ami, remboursables sur 20 ans avec un taux variable, égal à l'augmentation de l'indice de référence des loyers, fixé chaque année à la date anniversaire du prêt à partir du dernier indice connu.

Est-ce légal ?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés